

Département du LOIRET

Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 6 novembre, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 29 octobre 2025, s'est réuni à la salle polyvalente de Saint-Péravy-la-Colombe, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers en exercice :42

Conseillers présents :31

Pouvoir(s) :6

Votants :37

Conseillers titulaires présents :

Artenay : DAUDIN René, CHEVOLOT Laurence (à partir de la délibération n°C2025_84), GUDIN Pascal

Boulay-les-Barres : GUILLON Bertrand, BAILLON Olivier

Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais

Bucy-Saint-Liphard : REIG Denis

Cercottes : SAVOURE-LEJEUNE Martial, DUMINIL Marie-Paule

La Chapelle-Onzerain : CHASSINE-TOURNE Aline

Chevilly : JOLLIET Hubert, LORCET Dominique, JOVENIAUX Nadine, PELLETIER Claude

Coinces : PAILLET Alban

Gémigny : CAILLARD Joël

Gidy : BUISSON Annick, PERDEREAU Benoit, FRIQUET Ida

Huêtre : BRACQUEMOND Thierry

Patay : GUISET Eric, VOISIN Patrice, PINET Odile

Ruan : LEGRAND Anne-Elodie

Saint Péravy la Colombe : PELE Denis

Sougy : DAVID Eric, LEGRAND Fabienne

Tournoisis : BATAILLE Muriel

Villamblain : CLAVEAU Thierry

Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Trinay : MARTEAU Mathieu suppléant de SOUCHET Christophe

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir :

Artenay : JACQUET David donne pouvoir à CHEVOLOT Laurence

Bricy : PERDEREAU Louis-Robert donne pouvoir à GUILLON Bertrand

Chevilly : LEGRAND Catherine donne pouvoir à JOVENIAUX Nadine, SEVIN Marc donne pouvoir à LORCET Dominique

Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie donne pouvoir à BRACQUEMOND Thierry

Saint Sigismond : BOISSIERE Isabelle donne pouvoir à CAILLARD Joël

Conseillers absents :

Cercottes : EDRU Pascal

Gidy : BERNABEU Jean-Paul

Lion-en-Beauce : MOREAU Damien

Patay : LAURENT Sophie, BRETON Julien

Secrétaire de séance : Fabienne LEGRAND

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2025_83	Désignation d'un secrétaire de séance	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à l'unanimité
C2025_84	Installation d'une nouvelle conseillère communautaire	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à l'unanimité
C2025_85	Autorisation de signer un avenant n°1 au marché de suivi-animation des deux OPAH	Hubert JOLLIET	Approuvée à l'unanimité
C2025_86	Autorisation de signer un avenant à la convention d'OPAH Ru	Hubert JOLLIET	Approuvée à l'unanimité
C2025_87	Autorisation de signer une convention pluriannuelle avec l'ADIL portant Pacte Territorial France Rénov	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à l'unanimité
C2025_88	PLUi de la CC Plaine Nord Loiret – Avis	Hubert JOLLIET	Approuvée à l'unanimité
C2025_89	Intervention de l'EPFLi sur la commune de Boulay-les-Barres – avis favorable	Hubert JOLLIET	Approuvée à l'unanimité
C2025_90	Budget assainissement – décision modificative n°1 – Admission en non-valeur	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à l'unanimité
C2025_91	Acquisition emprise autour de la station Couarde – Autorisation de signer l'acte notarié	Fabienne LEGRAND	Approuvée à l'unanimité
C2025_92	DETR 2026 – Réalisation d'une usine de traitement des pesticides	Fabienne LEGRAND	Approuvée à l'unanimité
C2025_93	Agence de l'eau 2026 – Réalisation d'une usine de traitement des pesticides	Fabienne LEGRAND	Approuvée à l'unanimité
C2025_94	DETR 2026 – Réalisation d'une station d'épuration sur la commune de Chevilly	Fabienne LEGRAND	Approuvée à l'unanimité
C2025_95	Agence de l'eau 2026 – Réalisation d'une station d'épuration sur la commune de Chevilly	Fabienne LEGRAND	Approuvée à l'unanimité
C2025_96	Autorisation de solliciter les subventions inscrites au contrat d'engagement	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
A Sougy, le 10 novembre 2025

La secrétaire de séance,
Fabienne LEGRAND



Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 14 novembre 2025

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – six 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLÉANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.